

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



GPC®Mira®Cuivre, Aquamulsion® Photorésistant Positif enrobée
 [GPC®Mira®Copper, Aquamulsion® Positive Photoresist coated]

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

- Nom du produit** : GPC®Mira®Cuivre, Aquamulsion® Photorésistant Positif enrobée
 [GPC®Mira®Copper, Aquamulsion® Positive Photoresist coated]
- Type de produit** : Métal massif.
- Utilisation de la substance/préparation** : Équipements électriques
- Producteur** : UEI® Systems,
 A UEI Group Company
 9090 Nieman Road
 Overland Park, KS 66214,
 USA
 Téléphone (800) 221-9059 ou (913) 541-0503
- Fournisseur** : UEI® Systems,
 A UEI Group Company
 9090 Nieman Road
 Overland Park, KS 66214,
 USA
 Téléphone (800) 221-9059 ou (913) 541-0503
- Numéro de téléphone d'appel d'urgence** : CHEMTREC, U.S. : (800) 424-9300 International: (703) 527-3887

2. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Substance

Nom des composants	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
Cuivre	7440-50-8	99.99	231-159-6	Non classé.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application aucun ingrédient présent ou rajouté n'est classé comme dangereux pour la santé et l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

3. Identification des dangers

La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la Directive 67/548/CEE et ses amendements.

Classification : Non classé.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

4. Premiers secours

Premiers secours

- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée à grande eau. Les coupures doivent être traitées promptement et recouvertes.
- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin en cas de dommage à l'œil causé par le métal.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- Note au médecin traitant** : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Date d'édition : 3/13/2007.

1/5

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction

Utilisables : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables : Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxyde/oxydes de métal

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Aucune protection spéciale n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection.

Précautions relatives à l'environnement : Aucun danger particulier.

Grand déversement accidentel : Réempiler avec précaution. Faire attention avec les objets tranchants ou lourds.

Petit déversement accidentel : Réempiler avec précaution. Faire attention avec les objets tranchants ou lourds.

7. Précautions de manipulation, d'emploi et de stockage

Manipulation : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Faire attention avec les objets tranchants ou lourds.

Stockage : Stocker conformément à la réglementation locale.

Matériaux d'emballage

Recommandé : Utiliser le récipient d'origine.

Utilisations particulières : équipements électriques

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants

Cuivre

Limites d'exposition professionnelle

INRS (France, 2/2006). Notes: En Cu valeurs limites indicatives

VLE: 2 mg/m³, (En Cu) 15 minute(s).

INRS (France, 2/2006). Notes: valeurs limites indicatives

VME: 0.2 mg/m³ 8 heure(s).

Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition professionnelle : Aucune ventilation particulière requise.

Mesures d'hygiène : Laver abondamment après manipulation.

Protection des mains : Porter des gants épais capables de résister aux coupures conçus pour la manipulation des métaux.

Date d'édition : 3/13/2007.

2/5

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Protection des yeux** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières.
- Protection de la peau** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

Aspect

État physique : Solide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point de fusion : 1051 à 1083°C (1923.8 à 1981.4°F)

Solubilité : Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

10. Stabilité du produit et réactivité

- Stabilité** : Le produit est stable. Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse n'est censée se produire.
- Conditions à éviter** : Aucune donnée spécifique.
- Matières à éviter** : Aucune donnée spécifique.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Peau : Aucune donnée spécifique.

Yeux : Aucune donnée spécifique.

Date d'édition : 3/13/2007.

3/5

11. Informations toxicologiques

12. Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Effets néfastes divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Déchets Dangereux : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADNR	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IATA	Non réglementé.	-	-	-		-

GE* : Groupe d'emballage

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Phrases de risque : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

Utilisation du produit : Produit de consommation.

Inventaire d'Europe : **Inventaire d'Europe**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Autres Réglementations UE

Phrases d'avertissement supplémentaire : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Surveillance médicale renforcée : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

16. Autres informations

Historique

Date d'impression	: 3/13/2007.
Date d'édition	: 3/13/2007.
Date de la précédente édition	: Aucune validation antérieure.
Version	: 1
Élaborée par	: Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.